

Pro Natura Neuchâtel

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024

Salle du Faubourg, Neuchâtel

18 avril 2024

1. Salutations

L'assemblée générale est présidée par **M. Christian Mermet**. Le président ouvre l'assemblée à 19h10 et souhaite la bienvenue à toutes et tous.

L'ordre du jour est accepté et sera suivi au cours de l'assemblée.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2023

Le procès-verbal du 25 mai 2023 ne suscitant aucune remarque est considéré comme adopté.

3. Rapports brefs

3.1 Rapport du président (M. Christian Mermet)

M. Christian Mermet indique qu'il est un président heureux car l'année 2023 a été riche en événements et que tout cela est rendu possible par l'équipe formidable qui l'entoure. Il rend hommage aux salarié·es et aux bénévoles de la section, Il remercie particulièrement les membres du comité pour leur important engagement et la confiance accordée aux équipes.

3.2 Rapport de la chargée d'affaire (Mme Gaëlle Vadi)

Mme. Gaëlle Vadi parle du projet des 60 ans de la section, lancé lors de l'assemblée générale du 25 mai 2023. Elle expose les projets déjà réalisés (6 étangs, 2 haies, 60 arbres fruitiers haute-tige, petites structures pour la faune, conseils pour la biodiversité au jardin) et le mode de financement de cette action. La section va continuer à soutenir les particuliers pour favoriser la biodiversité jusqu'en 2033. Le plus de cette action est l'important facteur humain, qui permet de soutenir les porteurs de projets mais aussi de constituer un véritable réseau de bonne volonté et de bienveillance. La chargée d'affaires explique que la votation sur l'initiative biodiversité le 22 septembre prochain sera cruciale à cet égard et engage chacun à visibiliser la campagne en faveur du oui.

3.3 Rapport du responsable des réserves naturelles (M. Antonin Jaquet)

M. Antonin Jaquet parle de la forêt des Roches Voumard, récemment acquise, qui a subi la tempête du 24 juillet 2024. La biodiversité profitera certainement de cet événement malgré son caractère très dévastateur. Des entretiens ont eu lieu à Paulière afin de conserver les milieux pionniers et favoriser la nature, à l'exemple des abeilles sauvages dont un suivi sera réalisé en 2024. Des pièges photos ont été acquis par la section pour réaliser des suivis dans les forêts de la Brévine. C'est un super outil pour le monitoring. Un suivi de micromammifères aux Sagnes de Boudry, par piégeage doux, a permis d'obtenir d'intéressantes données, dont une première (sur la rive Nord du lac de Neuchâtel) pour la souris des moissons. Une nouvelle réserve a été constituée également au Sauvage, sur les hauts du Val-de-Ruz, grâce à une servitude en faveur de Pro Natura mise en place avec la propriétaire du lieu.

3.4 Rapport de la responsable du groupe J + N (Mme Maiann Suhner)

Mme Maiann Suhner présente le thème de l'année 2023, la musique de la nature, qui a servi de fil rouge aux nombreuses sorties du groupe, parfois en collaboration avec le Panda Club. Les sorties sont très suivies (plus d'une vingtaine d'enfants à chaque fois). Le groupe peut compter sur une vingtaine de moniteur·trices et aide-moniteur·trices de 13 à 18 ans qui se rencontrent mensuellement pour organiser les sorties. Le projet inclusion permet à des enfants et des jeunes en situation de handicap ou issus de la

migration de s'impliquer à tous les niveaux. Trois camps ont été réalisés en 2023 et ont remporté un grand succès. Le projet Rivjeka (2019-2023) a abouti à la création d'un groupe J + N en Bosnie. Les liens restent nombreux entre la Suisse et la Bosnie.

3.5 Rapport du responsable de l'action Lièvres & Cie (M. Quentin Kohler)

M. Quentin Kohler fait le bilan de la phase I de l'action (2020-2024) et montre qu'un grand nombre de projets majeurs ont pu être menés à bien dans les 4 volets de l'action : milieux humides, accompagnement personnalisé, étangs agro-écologiques et troupeau de chèvres débroussailleuses. La communication a été intense autour du projet et les liens avec le monde agricole se tissent de façon positive autour de préoccupations communes et de pratiques favorables à la biodiversité.

4. Comptes 2022

4.1 Rapport du caissier (M. Stéphane Roulet)

M. Stéphane Roulet présente les comptes et met en lumière une perte de capital de la section, montant qu'il est heureux de voir dédié à des projets foisonnants et emplis de sens.

La présentation de **M. Stéphane Roulet** ne suscite aucune question de la part de l'assistance.

4.2 Rapport des vérificateurs de compte

Mme Gaëlle Vadi fait la lecture du rapport des réviseurs de comptes, **M. Didier Gobbo** et **M. Bernard Claude** en l'absence de ceux-ci.

5. Adoption des rapports et décharge au comité pour sa gestion

Le président, **M. Christian Mermet**, soumet à vote global l'adoption de tous les rapports ainsi que des comptes et la décharge du comité et constate que l'assemblée est unanime pour accepter ceux-ci.

6. Elections

6.1 Nomination du comité.

Le comité a été élu en 2023 pour une période de 4 ans. **M. Christian Mermet** rappelle la composition du comité et les noms des délégués de la section.

6.2 Nomination des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs actuels se représentent. Il s'agit de **M. Didier Gobbo** et **M. Bernard Claude**.

7. Vous avez la parole – divers

M. Daniel Schulthess fait part d'un besoin de développer un système facile à emporter pour équiper les abreuvoirs et fontaines forestières d'une planchette permettant aux batraciens d'échapper à ces sites humides qui deviennent parfois des pièges mortels. La section va se pencher sur la question.

L'assemblée générale est close à 20h15 par **M. Christian Mermet**, qui propose quelques minutes de pause avant la conférence de Valérie Wyssbrod, Docteure en droit et chargée d'enseignement dans le nouveau master en conservation de la biodiversité à l'Université de Neuchâtel intitulée : « Protéger la vie sauvage, survol de la réglementation ». Un apéritif convivial clôturera la soirée.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 avril 2024 de Pro Natura Neuchâtel pour l'année 2023

Neuchâtel, avril 2024 – Nadia Pascale, relectures Gaëlle Vadi, Michèle Ecuyer, Antonin Jaquet, Christian Mermet.

Lu et approuvé le 22 avril 2024



Christian Mermet
Président



Gaëlle Vadi
Chargée d'affaire

Liste des personnes présentes à l'AG :

Mme Diana Dey
Mme Nicki Pasche
M. Daniel Schulthess
M. Jean-Fred Erard
M. Romain Fürst, PNR Chasseral

Pour Pro Natura Neuchâtel
M. Christian Mermet, président
Mme Nadia Pascale, vice-présidente
M. Stéphane Roulet, caissier
Mme Danielle Loeffel, membre du comité
Mme Jennifer Fritsche, membre du comité
Mme Adrienne Godio, membre du comité et webmaster
Mme Gaëlle Vadi, chargée d'affaires
M. Antonin Jaquet, responsable des réserves
Mme Valeria Bucher, co-coordinatrice du groupe J + N
Mme Maiann Suhner, co-coordinatrice groupe Jeunes + Nature
M. Quentin Kohler, coordinateur projet lièvre & Cie

Liste des personnes et institutions excusées :

Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel : M. Alain Ribaux, Mme Florence Nater, M. Laurent Favre, M. Frédéric Mairy, Mme Chrystel Graf.

Services de l'Etat
SFFN : M. C. Noël, M. Ph. Jacot-Descombes, M. P. Alfter, et l'ensemble des collaborateurs
S Agr : M. Pierre-Ivan Guyot, M. Nicolas JeanRichard
SENE: M. Yves Lehmann

Communes
CC Le Landeron : Mme Nadine Schouller
CC Val.de.Travers
CC Boudry
CC Val-de-Ruz
M. Patrick Jobin, Service de l'urbanisme de La Chaux-de-Fonds

Sections de Pro Natura
Pro Natura Jura bernois : Alain Ducommun et Elisabeth Comtesse
Pro Natura Fribourg
Secrétariat romand : Sarah Pearson-Perret
Secrétariat général : Bastien Amez-Droz

Autres institutions
Frédéric Cuhe, Maison de la Nature
Parc Naturel Régional du Doubs.
Mme Sylvie Barbalat, WWF
M. Yann Huguelit, CNAV
Mme Florence Matthey, ANAPI

Membres de Pro Natura Neuchâtel
M. Didier Gobbo
M. Thierry Bohnenstengel
M. Marcel S. Jacquat
M. Janine Bärtschi

EXERCICE 2023

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié par pointage les pièces comptables et passé en revue l'ensemble des extraits de comptes de Pro Natura Neuchâtel pour l'exercice 2023.

Nous avons aussi contrôlé la conformité des soldes des comptes de liquidités et de placement avec les justificatifs bancaires/postfinance.

L'exercice se solde par une perte de Fr. 53'876.59.

Le capital de l'association au 31 décembre 2023 s'élève à Fr. 481'121.67.

Nous confirmons que les comptes sont tenus avec exactitude.

Nous proposons en conséquence à l'Assemblée générale d'approuver formellement les comptes et d'en donner décharge au caissier et de le remercier pour son travail.

Les vérificateurs:

Didier Gobbo
Montmollin



Bernard Claude
Neuchâtel



Neuchâtel, le 09.04.2024